

À propos de la crise agricole dans le Bas-Canada Une critique en porte-à-faux

Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot

Volume 27, numéro 1, juin 1973

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/303235ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/303235ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Paquet, G. & Wallot, J.-P. (1973). À propos de la crise agricole dans le Bas-Canada : une critique en porte-à-faux. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 27(1), 84–86. <https://doi.org/10.7202/303235ar>

2. UNE CRITIQUE EN PORTE-À-FAUX

S'il est vrai que les progrès scientifiques exigent des échanges constants sur les plans théorique et empirique, encore serait-il souhaitable que ces échanges comportent quelque substance. La note critique de Robert Migner¹ n'entre pas dans cette catégorie. Nulle part l'auteur n'examine-t-il les éléments de l'argumentation qui nous a permis de conclure au renvoi de l'hypothèse d'une crise agricole dans la première décennie du XIX^e siècle.² La note n'avance aucun argument susceptible d'invalider l'une ou l'autre de nos propositions fondamentales. Enfin, elle ne verse au dossier aucun apport documentaire nouveau.

M. Migner met en doute notre utilisation du modèle conventionnel d'offre et de demande, lors même qu'il ne comprend pas encore très bien la différence entre "histoire sérielle" et "histoire économique".³ Sa critique se situe à deux niveaux; dans chaque cas, elle porte à faux. D'une part, il affirme que le modèle conventionnel, dans l'utilisation que nous en faisons, "suppose un état de concurrence parfaite" (c'est nous qui soulignons) et il nous somme de démontrer qu'il n'y a pas d'imperfection dans l'environnement bas-canadien au tournant du XIX^e siècle, sous peine de voir notre modèle "condamné comme non-opérationnel" (sic!). D'autre part, il s'en prend à la spécification des pentes et élasticités des cédules d'offre et de demande illustrées dans notre graphique 1; et il nous suggère de donner à notre cédule de demande une plus grande inélasticité.

Sur le premier point, une vérification dans tout bon manuel révélera que, si la concurrence parfaite est une *condition suffisante* pour légitimer les analyses de statique comparative que nous avons présentées, cela ne signifie pas qu'il s'agit d'une *condition nécessaire*. On peut montrer que pour tout un éventail de structures de marché qui ne rencontrent pas les canons de la concurrence parfaite et pour toute une gamme d'élasticités, les

¹ R. Migner, "Les fonctions d'offre et de demande agricoles: essai critique et méthodologique", RHAF, 27, 1 (juin 1973): 79-83.

² G. Paquet et J.-P. Wallot, "Crise agricole et tensions socio-ethnique dans le Bas-Canada, 1802-1812: éléments pour une ré-interprétation, RHAF, 26, 2 (septembre 1972): 185-237.

³ Voilà qui amène l'auteur, dans la première partie de sa note, à mettre dans le même sac bien des approches et des gens dont le dénominateur commun est assez mal assuré. Pour quelques clarifications sur ces catégories, voir G. Paquet et J.-P. Wallot, "Canada 1760-1850: anamorphoses et prospectives", in R. Comeau, éd., *Economie québécoise* (Montréal, 1969), 255-300.

conclusions de notre exercice de statique comparative tiennent.⁴ D'ailleurs, une lecture quelque peu attentive de notre mémoire aurait permis de comprendre que l'une des conclusions importantes de nos analyses (section III, b et c), c'est justement que les "transacteurs" canadiens de produits agricoles se trouvaient en situation de concurrence dans le marché atlantique.⁵

Sur le second point, la suggestion de M. Migner de spécifier une demande inélastique témoigne d'une ignorance des faits bas-canadiens que nous examinons pourtant dans l'article en question. En effet, si l'on peut croire que la demande sur les marchés de produits agricoles est inélastique dans un *marché fermé* (encore qu'il faille tenir compte des transformations dans la structure d'offre et de demande, v.g. avec le bois à partir de 1807), tel n'est pas le cas nécessairement dans une *économie ouverte*. Or, nous l'avons indiqué, la demande sporadique pour les produits agricoles bas-canadiens vient de tout un éventail de pays, depuis les Antilles jusqu'à l'Angleterre en passant par l'Espagne et le Portugal. Les produits canadiens concurrencent sur ces marchés, et les produits locaux, et ceux des autres offreurs qui espèrent dans le marché atlantique. Aucune raison donc de croire à une demande inélastique.⁶

M. Migner ne laisse pas de nous étonner. Dans un premier temps, il a mis en doute la légitimité de l'utilisation d'un modèle conventionnel d'offre et de demande. Mais voilà que, dans son dernier graphique, il le prend à son compte dans une version amendée seulement pour accommoder une droite de demande dont la pente abrupte est, comme on l'a vu, peu plausible. Tout ceci d'ailleurs pour aboutir à un résultat similaire à celui de

⁴ Voir, par exemple, A.A. Alchian et W.R. Allen, *University Economics — Elements of Inquiry*, 3^e éd. (Belmont, Cal., 1972), chap. 17-18. Les auteurs y montrent clairement comment s'effectue la dynamique d'ajustement des prix et des quantités sur le marché ouvert dans un monde de connaissance imparfaite tant pour les "price-takers" que pour les "price-searchers". Ces analyses supportent notre position générale, même si l'on peut toujours construire des cas limites aberrants.

⁵ Nous disons bien concurrence et non concurrence *parfaite*. Les conditions qui établissent une situation de concurrence sont évidemment moins difficiles à réaliser que les canons de la concurrence parfaite. G.J. Stigler, *The Organization of Industry* (Homewood, Ill., 1968), 16sqq.

⁶ L'argumentation a priori de M. Migner est d'ailleurs renvoyée par un simple recours aux faits: les variations fantastiques dans les quantités transigées sur le marché du blé, au cours de la période que nous mentionnons dans notre article, auraient dû d'emblée lui faire douter de l'existence d'une telle inélasticité. Pour ce qui est des commentaires de M. Migner sur les avatars de l'incertitude et de la connaissance imparfaite, ils reprennent un thème dont nous avons traité amplement dans l'article.

notre propre graphique. Ou M. Migner ne croit pas vraiment à la pertinence de sa première critique, ou il n'en comprend pas très bien le sens.

Dans notre article, nous voulions donner une "spectrographie élémentaire du marché du blé" qui guide notre effort pour "prendre une vue grossière de la plausibilité générale de la position Ouellet". Comment dire plus clairement que notre modèle fort simple était et demeure perfectible. Nous sommes loin d'avoir donné le fin mot de la dynamique des ajustements prix-quantités qui fondent nos exercices de statique comparative.⁷ Mais la note de M. Migner ne nous avance guère. Quant aux autres "sérieuses restrictions" à l'endroit de "certaines" de nos affirmations dont M. Migner fait mystère en fin de texte, si elles sont du même acabit, on peut se demander quel en serait l'apport pour l'histoire agricole du Québec.

*Département d'économie
Carleton University*

GILLES PAQUET

*Département d'histoire
Université de Montréal*

JEAN-PIERRE WALLOT

⁷ On trouvera un examen élémentaire des fondements de cette question dans A. Leijonhufvud, "Notes on the Theory of Markets", *Intermountain Economic Review*, 1 (automne 1970) : 1-13.